



GEPL - Règlement du Tournoi SCOLAIRES 2019

Le Tournoi Scolaires du GEPL est un ensemble de 3 épreuves, sur base de qualifications, permettant d'élire le meilleur cavalier Scolaire de l'année et ses dauphins.

Réservé aux cavaliers de 10 à 14 ans montant des chevaux, ou de 8 à 14 ans montant des poneys.
(du début de l'année de leur 10^{ème} anniversaire, ou de leur 8^{ème} anniversaire avec un poney, jusqu'à la fin de l'année de leur 14^{ème} anniversaire).

Le Tournoi est ouvert à tout cavalier scolaire détenteur d'une licence J03 ou J08 ou assimilée, de choix GEPL/ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL/ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Sont qualifiées pour les demi-finales du Tournoi Scolaires :

- les 30 premières paires scolaires/cheval, répondant aux critères ci-dessus, en ordre de classement dans le challenge 90 cm Open.
 - les 15 premières paires scolaires/poneys, répondant aux critères ci-dessus, en ordre de classement dans le challenge 90 cm Poneys.
- Chaque cavalier participera avec au maximum ses trois meilleures montures aux demi-finales.

Si le nombre de paires qualifiables dans une de ces catégories n'est pas atteint, la sélection dans l'autre catégorie sera majorée pour atteindre le nombre de 45 qualifiées au total.

Sont qualifiées pour la finale du Tournoi Scolaires :

- les 20 premières paires du classement général des 2 demi-finales.
- Chaque cavalier participera avec au maximum sa meilleure monture à la finale.

Les demi-finales sont organisées dans le cadre d'un concours GEPL indoor de fin de saison.
La finale sera organisée dans le cadre du J.I.L.,

Type d'épreuve:

1 ^{ère} demi-finale :	BA BAC (238.2.2)
2 ^{ème} demi-finale :	BA chrono (238.2.1)
Finale :	BA BAC (238.2.2) ou 2 phases (274.1.5.3 ou 274.2.5)

Inscriptions: Selon les modalités du GEPL et de l'avant-programme.

Attribution des points : Les points sont attribués aux paires.
Le classement du challenge détermine l'ordre de départ inverse de la 1^{ère} demi-finale.

Demi-finales : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, 4^{ème} = 46, etc..., E ou A = 0.
Le classement de la 1^{ère} demi-finale détermine l'ordre inverse de départ de la 2^{ème} demi-finale.
Le classement général des deux demi-finales détermine l'ordre inverse de départ de la finale.

Finale : Les points obtenus à l'issue des demi-finales par la monture choisie restent acquis.
1^{er} = 100, 2^{ème} = 96, 3^{ème} = 94, 4^{ème} = 92, ... E ou A = 0.

Classement final : Addition des points obtenus par les paires cavalier/monture dans les deux demi-finales et la finale.
En cas d'ex aequo, le classement de l'épreuve finale est prépondérant.
Le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de points est déclaré Vainqueur du Tournoi Scolaires.

Prix:

Demi-finales : Prix de la grille GEPL 100 cm x 1,5 (supplément à charge du GEPL ou son sponsor)

Finale : Prix de la grille GEPL 100 cm x 2 (supplément à charge du GEPL ou son sponsor)

Classement final : Lors de la finale : Coupes, médailles et couvertures brodées aux 3 premiers (à charge du GEPL ou son sponsor).

Lors de la soirée de gala du GEPL, les 10 premiers classés du Tournoi recevront des lots et prix en espèces selon la grille annuelle GEPL.